

**COMMUNE DE CHARVONNEX**

585 route du Chef-lieu

74370

-----

**HAUTE-SAVOIE**

Le Maire, Jean-François GIMBERT

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE****N°33/2018****Objet : travaux route la Gare, Côte de la Fruitière, route de l'Eglise, route des Contamines****LE MAIRE**

Vu la demande de l'entreprise Restel SAS pour des travaux d'ouverture de chambre de tirage pour audit ;  
**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

**ARRETE****Article 1**

Du 22/10/2018 au 22/12/2018 inclus, la circulation sur la route de la Gare, Côte de la Fruitière, route de l'Eglise, route des Contamines sera perturbée. (voir plan ci-joint)

**Article 2**

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

**Article 3**

L'intéressée dispose en cas de contestation, d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble.

Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire, cette démarche suspendant le délai du recours contentieux. Toutefois ce recours n'est pas suspensif de la présente décision. L'absence de réponse de la commune dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours gracieux vaut décision de rejet de la requête.

Affiché le

Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 10/10/2018

Le Maire

  


Jean-François GIMBERT